

Réf: Dossier N° : 52598

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE HORKEDA IMPEX SARL » en abrégé «SHORKIMPEX SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE, CITE FAYA LAURIERS
 PORTE 56, 27 BP 439 ABIDJAN 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Juil. 2018, et enregistrés au CEPICI le 27 Juil. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE HORKEDA IMPEX SARL » en abrégé
 «SHORKIMPEX SARL ».

Objet: import-export de boissons, vente de vêtements et divers. commerce général de tout produit et marchandises légalement autorisés

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE, CITE FAYA LAURIERS
 PORTE 56, 27 BP 439 ABIDJAN 27

GERANT: Madame DJEDJE FLORE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-19479 du 27/07/2018 au Tribunal du
 Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°18273 du 27/07/2018

